

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

**2019 V. 347** Vœu relatif au soutien de Luiz Inacio Lula da Silva, dit Lula, ancien Président du Brésil

-----

#### Le Conseil de Paris,

Considérant l'arrestation de Lula en Avril 2018, durant la campagne présidentielle à laquelle il était candidat (et favori), puis à sa mise en procès et condamnation pour corruption et blanchiment d'argent ;

Considérant les informations relatives à l'arrestation et la mise en procès de Lula durant l'élection présidentielle brésilienne de 2018, dévoilées par le journal américain The Intercept, dénonçant les manœuvres du ministre Sergio Moro – alors principal magistrat de l'affaire – pour fournir des accusations non fondées aux procureurs en charge du procès de Lula ;

Considérant que Sergio Moro, l'actuel ministre de la santé du gouvernement brésilien, est donc le principal inquisiteur du procès ayant abouti à l'inculpation de Lula;

Considérant la peine de 8 ans et 10 mois à laquelle a été condamné Lula, débutée en Avril 2018 ;

Considérant que ces évènements ont entraîné la mise en retrait définitive de Lula de l'élection présidentielle brésilienne de 2018;

Considérant le maintien en fonction de Sergio Moro, dont l'intervention dans l'affaire Lula en tant que juge constitue pourtant un outrepassement de ses prérogatives, ce qui appelle à des poursuites judiciaires ;

Considérant les dires de l'avocat de Lula, Cristiano Zadin : « *Ces articles ne font que renforcer le fait que l'ex - président n'a pas eu droit à un jugement impartial* » ;

Considérant l'absence d'un procès impartial, ce qui constitue une entrave à l'idée que nous portons d'une justice libre et indépendante ;

Considérant que cette situation interroge fortement sur la légitimité du pouvoir en place, étant donné que Lula aurait remporté l'élection selon les sondages publiés avant son arrestation ;

Considérant les nombreux appels à démission de Sergio Moro, et les demandes de clarification émanant du peuple brésilien ;

Considérant l'importance qu'attache la Ville de Paris au respect du droit et au bon déroulé des mécanismes démocratiques ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu•e•s du Groupe Génération•s,

Émet le vœu :

- La Ville de Paris réaffirme son attachement au respect du droit, sur le territoire national comme à l'international, à l'indépendance de la justice ainsi qu'à la transparence politique.
- La Ville de Paris, ayant pris connaissance des faits rapportés par le journal The Intercept, apporte sa solidarité et son soutien à Lula, et demande sa libération immédiate, ainsi que la mise en œuvre d'une nouvelle procédure indépendante sous un contrôle international.